Flash
Economie

N° 11
6 août 2024

La grande différence entre les entreprises américaines et les entreprises européennes (et françaises)

Les entreprises américaines ont une culture du profit, ce qui explique qu'on observe aux Etats-Unis une déformation du partage des revenus au détriment des salaires (de manière équivalente une hausse du taux de marge bénéficiaire), de fortes inégalités de revenu et un taux de pauvreté élevé.

Au contraire, les entreprises de la zone euro et les entreprises françaises essaient de parvenir à une répartition équitable des revenus, ce que montrent la stabilité du partage des revenus, la faiblesse par rapport aux Etats-Unis des inégalités de revenu ou du taux de pauvreté.

On ne peut donc pas reprocher aux entreprises européennes et françaises une culture excessive du profit, et, en Europe ou en France, déformer le partage des revenus au détriment des entreprises affecterait négativement l'investissement ou bien conduirait à un taux d'endettement des entreprises anormalement élevé.

Patrick Artus

@PatrickArtus

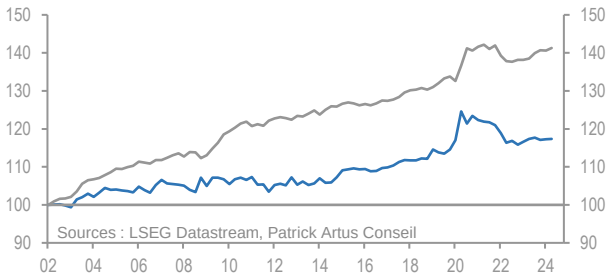
Communication marketing : ce document n'a pas été élaboré selon les dispositions réglementaires visant à promouvoir l'indépendance des analyses financières et ses auteurs ne sont pas soumis à l'interdiction d'effectuer des transactions sur l'instrument concerné avant la diffusion de la communication.

Les entreprises américaines ont une culture du profit, au détriment de leurs salariés, ce qui n'est pas vrai pour les entreprises de la zone euro ou pour les entreprises françaises.

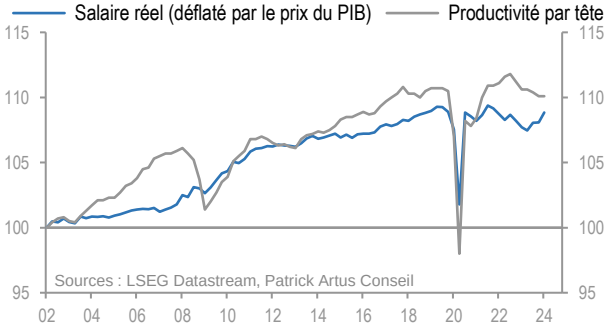
Tout montre que les entreprises américaines ont une culture du profit alors que les entreprises de la zone euro ou les entreprises françaises désirent un partage équitable des revenus. Cela se voit :

- à l'évolution du **partage des revenus entre salaires et profits** (les **Graphiques 1a/1b/1c** comparent les évolutions du salaire réel par tête et de la productivité par tête) et de manière équivalente à l'évolution des taux de marge bénéficiaire (**Graphique 2**) ;

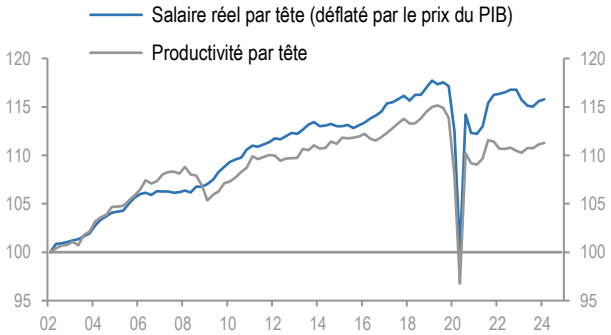
Graphique 1a
Etats-Unis : salaire réel et productivité par tête
(100 : 2002.T1)



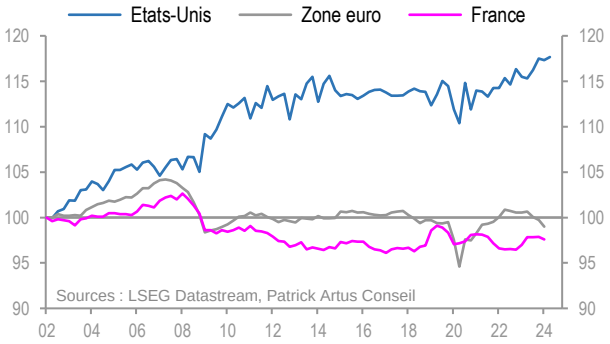
Graphique 1b
Zone euro : salaire réel et productivité par tête
(100 : 2002.T1)



Graphique 1c
France : salaire réel et productivité par tête
(100 : 2002.T1)

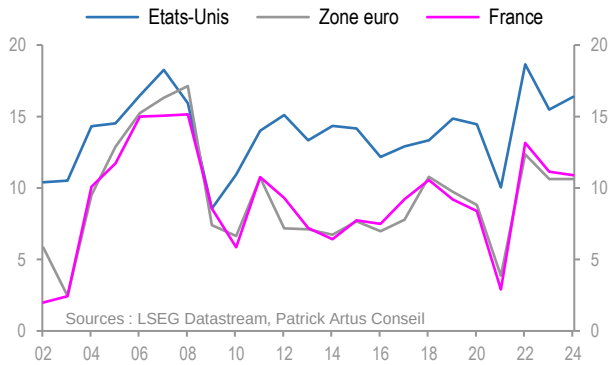


Graphique 2
Ratio entre le prix du PIB et le coût salarial unitaire
(100 : 2002.T1)



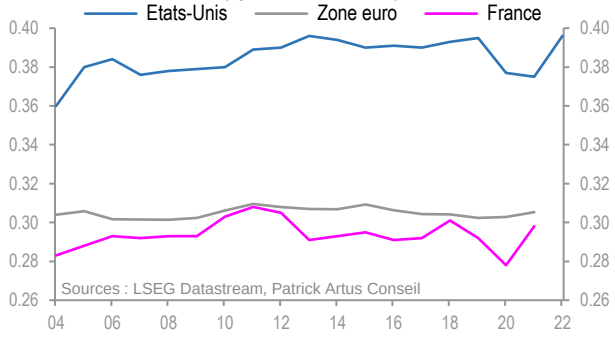
- au niveau du **rendement des fonds propres (ROE), Graphique 3 ;**

Graphique 3
ROE (en %)



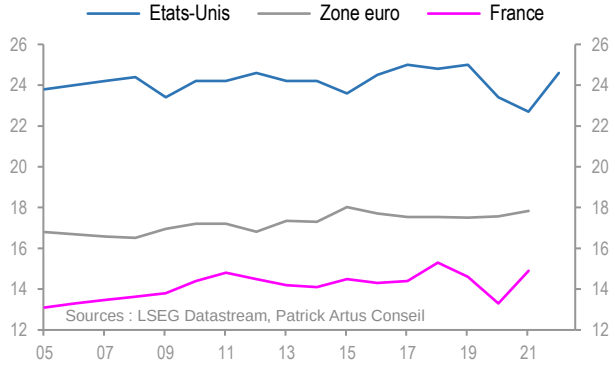
- au niveau **des inégalités de revenu** (mesurées par l'indice de Gini des inégalités de revenu), **Graphique 4 ;**

Graphique 4
Indice de Gini des inégalités de revenu (après redistribution)



- à la proportion de la population **en dessous du seuil de pauvreté (Graphique 5) ;**

Graphique 5
Taux de pauvreté*



(*) calculé par rapport au seuil de 60% du revenu disponible médian

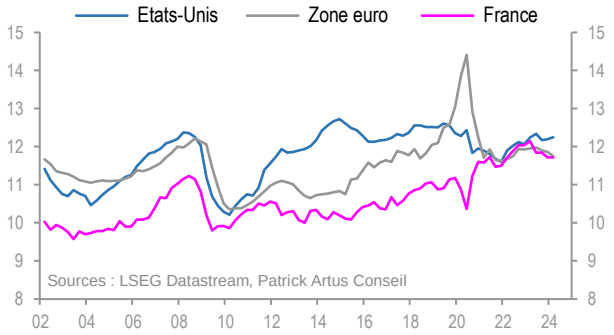
Pourtant, c'est en Europe, et particulièrement en France, qu'une déformation du partage des revenus au détriment des entreprises est souvent demandée

Cette constatation que les entreprises américaines désirent des profits de plus en plus élevés (en freinant les salaires, en obtenant des situations de monopole) alors que les entreprises européennes et françaises désirent un partage équitable des revenus peut surprendre puisque **c'est en Europe, et particulièrement en France, qu'une déformation du partage des revenus en faveur des salariés est demandée.**

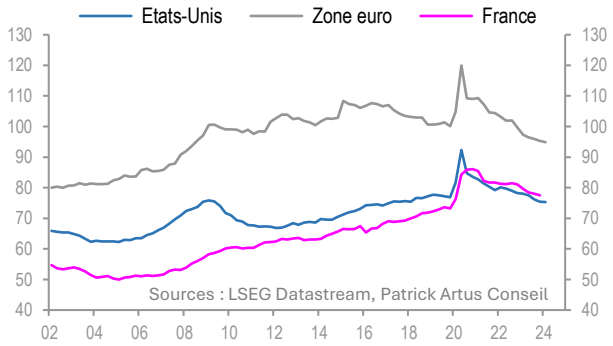
Il faut avoir à l'esprit **les conséquences qu'aurait une forte déformation du partage des revenus davantage en faveur des salariés :**

- **affaiblissement de l'investissement des entreprises (Graphique 6) ou bien hausse de leur endettement (Graphique 7) ;**

Graphique 6
Investissement des entreprises non financières
(valeur, en % du PIB valeur)



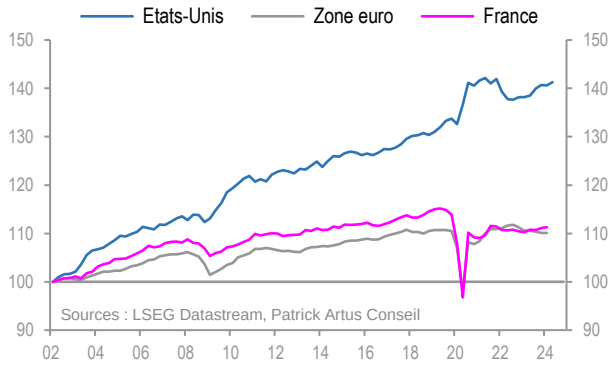
Graphique 7
Dette des entreprises non-financières
(en % du PIB valeur)



- **recul supplémentaire de l'attractivité de l'Europe (et de la France)** vis-à-vis des Etats-Unis, avec un rendement du capital en Europe et en France reculant encore par rapport à son niveau aux Etats-Unis ;
- réduction du taux d'épargne de la Nation, ce qui veut dire supplément de consommation et baisse de l'investissement.

Il faut aussi se rappeler que **la zone euro et la France subissent un recul de la productivité du travail depuis 2017 (Graphique 8)**, ce qui implique bien que toute hausse du salaire réel implique une baisse des profits.

Graphique 8
Productivité par tête (100 : 2002.T1)



Synthèse : quelle stratégie pour les entreprises européennes et françaises ?

Une stratégie supérieure à celle de déformation du partage des revenus en faveur des salaires, en Europe et en France **serait donc une stratégie de redressement des gains de productivité**, avec une hausse des investissements technologiques et des dépenses de Recherche-Développement ainsi qu'une amélioration de l'efficacité du système éducatif.

Avertissement

Cette communication marketing et les informations contenues dans cette publication et toute pièce jointe sont exclusivement destinées à une clientèle composée de professionnels, de contreparties éligibles et d'investisseurs qualifiés.

Ce document et toute pièce jointe sont strictement confidentiels et ne peuvent être divulgués à un tiers sans l'accord écrit préalable de Patrick Artus Conseil. Si vous n'êtes pas le destinataire de ce document et/ou des pièces jointes, veuillez les supprimer et en informer immédiatement l'expéditeur.

Les prix de référence sont basés sur les cours de clôture (s'ils sont mentionnés dans ce document).

La distribution, la possession ou la remise de ce document dans, vers ou depuis certaines juridictions peut être restreinte ou interdite par la loi. Les destinataires de ce document sont tenus de s'informer de ces restrictions ou interdictions et de s'y conformer. Ni Patrick Artus Conseil ni aucune autre personne ne peut être considéré comme responsable vis-à-vis de quiconque en ce qui concerne la distribution, la possession ou la remise de ce document dans, vers ou à partir de n'importe quelle juridiction.

Ce document a été élaboré par Patrick Artus Conseil. Il ne constitue pas une analyse financière et n'a pas été élaboré conformément aux dispositions légales visant à promouvoir l'indépendance de l'analyse financière. En conséquence, il n'y a pas d'interdiction de négocier en amont de sa diffusion.

Ce document et toutes les pièces jointes sont communiqués à chaque destinataire à titre d'information uniquement et ne constituent pas une recommandation d'investissement personnalisée. Ils sont destinés à une diffusion générale et les produits ou services qui y sont décrits ne tiennent pas compte d'un objectif d'investissement spécifique, de la situation financière ou d'un besoin particulier d'un destinataire. Ce document et toute pièce jointe ne doivent pas être interprétés comme une offre ou une sollicitation d'achat, de vente ou de souscription. En aucun cas, ce document ne doit être considéré comme une confirmation officielle d'une transaction à toute personne ou entité.

Les prix et les marges sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sans préavis en fonction, notamment, des conditions du marché. Les performances passées et les simulations de performances passées ne constituent pas un indicateur fiable et n'anticipent donc pas les résultats futurs. Les informations contenues dans ce document peuvent inclure des résultats d'analyses provenant d'un modèle quantitatif, qui représentent des événements futurs potentiels qui peuvent ou non se réaliser, et ne constituent pas une analyse complète de tous les faits importants concernant un produit. Les informations peuvent être modifiées ou retirées à tout moment sans préavis.

Les déclarations, hypothèses et prévisions contenues dans ce document reflètent le jugement de son (ses) auteur(s), sauf indication contraire, et ne reflètent pas le jugement d'une autre personne. Les informations contenues dans ce document ne doivent pas être considérées comme ayant été mises à jour à tout moment après la date indiquée sur la première page de ce document et la remise de ce document ne constitue pas une déclaration de la part de quiconque que ces informations seront mises à jour à tout moment après la date de ce document.

Patrick Artus Conseil ou toute autre personne ne saurait être responsable de toute perte financière ou de toute décision prise sur la base des informations divulguées dans cette présentation. En tout état de cause, il vous appartient de solliciter tout conseil interne et/ou externe que vous jugerez nécessaire ou souhaitable d'obtenir, y compris auprès de tout conseil financier, juridique, fiscal ou comptable, ou de tout autre spécialiste, afin de vérifier notamment que l'opération (le cas échéant) décrite dans ce document est conforme à vos objectifs et contraintes et d'obtenir une évaluation indépendante de l'opération, de ses facteurs de risque et de ses avantages.

Toutes les opinions exprimées dans ce rapport reflètent fidèlement les opinions personnelles de l'auteur concernant l'un ou l'autre des titres ou émetteurs concernés. Aucune partie de la rémunération de l'auteur n'a été, n'est ou ne sera, directement ou indirectement liée aux recommandations ou opinions spécifiques exprimées dans ce rapport. Les opinions personnelles des auteurs peuvent différer les unes des autres.